

### **8.3. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA) – CONFIRMATION DES TRAVAUX 2024**

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pie a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Pie approuve les dépenses d'un montant de 40 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE**

**Numéro de dossier :** ECY44428 - 54008 (16) - 20240424-003

**Sous-volet :** Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

**Circonscription électorale :** Saint-Hyacinthe

**Municipalité :** Saint-Pie

**LOCALISATION DES TRAVAUX**

Nom de la ou des rues	Longueur du ou des tronçons	Classification fonctionnelle		
Grand rang Saint-François	450 mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input checked="" type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
rang Elmire	1050 mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input checked="" type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale
	mètre(s)	<input type="checkbox"/> Locale 1	<input type="checkbox"/> Locale 2	<input type="checkbox"/> Municipale

**DESCRIPTION DES TRAVAUX**

***Ouvrages d'amélioration (y compris la chaussée d'un pont situé sur le réseau routier municipal)***

- Rechargement granulaire
  Revêtement mécanisé de la chaussée
  Traitement de surface (enduit superficiel) de routes non revêtues
- Construction d'une route
  Reconstruction d'une route

***Ouvrages de terrassement et de protection de la route***

- Remplacement ou construction de bordures  
 Remplacement ou construction de murs de soutènement  
 Remplacement ou construction d'accotements

***Ouvrages de drainage***

- Remplacement de ponceaux de moins de 4,5 m de diamètre
  Rechargement granulaire  
 Construction de ponceaux de moins de 4,5 m de diamètre
  Creusement et reprofilage de fossés  
 Égouts pluviaux et bordures (les services publics d'aqueduc et d'égout sanitaire doivent être existants ou installés au moment des travaux)

***Ouvrages destinés à améliorer la sécurité des usagers de la route***

- Ajout de glissières de sécurité
  Autre, précisez :  
 Ajout de panneaux de signalisation  
 Ajout de feux de circulation  
 Marquage des chaussées (si inexistant ou à la suite de la pose d'un nouveau revêtement)

***Travaux effectués en régie***

- Salaire horaire du personnel ouvrier  
 Matériaux utilisés  
 Frais d'utilisation de la machinerie, pourvu qu'ils ne dépassent pas les taux prévus dans la version la plus récente du document « Taux de location de machinerie lourde avec opérateur et équipements divers »

**FRAIS INCIDENTS NÉCESSAIRES LIÉS À LA RÉALISATION IMMÉDIATE DE TRAVAUX ADMISSIBLES**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Frais liés à l'expropriation et frais d'arpentage s'y rattachant   | <input type="checkbox"/> Déplacement de poteaux, de câbles ou d'autres services publics |
| <input type="checkbox"/> Contrôle qualitatif des matériaux (travaux de laboratoire, contrôle qualitatif au chantier)                      | <input type="checkbox"/> Plans et devis   |
| <input type="checkbox"/> Taxe sur les travaux admissibles (le montant réclamé ne doit pas comprendre la remise de taxe à la municipalité) | <input type="checkbox"/> Surveillance de travaux  |

Coût total des travaux : \_\_\_\_\_ 146 550 \$

Aide financière octroyée : \_\_\_\_\_ 40 000 \$

Montant réclamé : \_\_\_\_\_ 40 000 \$ Si PPA-ES : \_\_\_\_\_  
(incluant la taxe sur les travaux admissibles)

**AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT**

Détaillez la contribution financière de tous les partenaires associés au projet, le cas échéant.

	Montant
Volet Accélération	- \$
Volet Redressement	- \$
Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)	- \$
Autres participations financières : _____	- \$

**DOCUMENTS À JOINDRE**

**Votre municipalité doit transmettre les documents suivants à la Direction des aides aux municipalités et aux entreprises :**

- le formulaire dûment rempli;
- une résolution municipale attestant la réalisation partielle ou complète des travaux financés;
- une copie des factures ainsi que tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents).

Les documents doivent être transmis à l'adresse suivante :

[ppa@transport.gouv.qc.ca](mailto:ppa@transport.gouv.qc.ca)

**À L'USAGE DU MINISTÈRE**

Je recommande le versement (partiel ou complet) d'un montant de \_\_\_\_\_ - \$ , selon l'aide financière octroyée, conformément à la lettre d'annonce signée par le ministre en date du \_\_\_\_\_

Vérification de la demande de paiement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Route(s) admissible(s)                 | <input type="checkbox"/> Résolution municipale                        |
| <input type="checkbox"/> Travaux et frais inhérents admissibles | <input type="checkbox"/> Copies des factures et pièces justificatives |

Commentaires :

\_\_\_\_\_  
Signature du (de la) gestionnaire autorisé(e)

\_\_\_\_\_  
Date (année-mois-jour)

FAUX